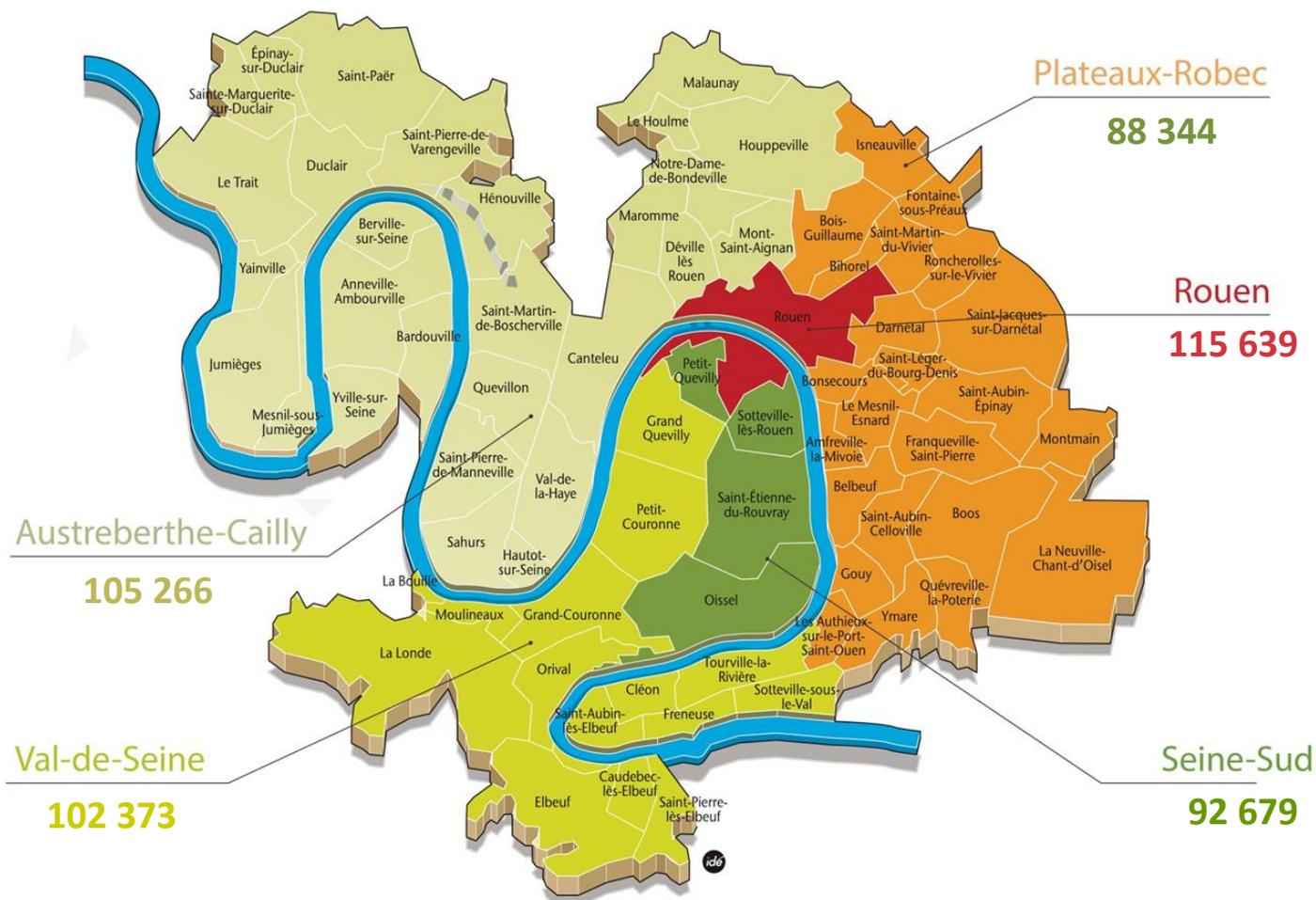


# La charte de logistique urbaine durable de la Métropole Rouen Normandie, un exemple de large concertation professionnelle et citoyenne



# Métropole Rouen Normandie : le territoire



**71 COMMUNES**

**5 PÔLES DE PROXIMITÉ**

**504 301 HABITANTS**

**664 KM2**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans le cadre de la Loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles)

# Un service Participation & Citoyenneté dédié

## Création du service en septembre 2017 :

- Une vice-présidente déléguée à la démocratie participative, la co-construction citoyenne et l'open data
- Un binôme dédié à la participation citoyenne
- Une chargée d'animation du conseil de développement
- Une responsable de service
- Une plateforme participative en ligne :

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/>



## Pourquoi un service dédié ?

- Une **culture de la participation citoyenne à développer** : territoire peu habitué à la participation, consultations publiques réglementaires ou qui portaient sur des projets aboutis, forte demande des techniciens MRN à être accompagnés
- Des **difficultés régulières** sur les concertations traditionnelles : peu de succès, souvent les mêmes profils de personnes, format intimidant (publics rompus à l'exercice) et descendant
- De **nouvelles pratiques à adopter** : prise en compte de l'expertise d'usage des citoyens, diversité d'outils à déployer (y compris numériques), ateliers participatifs dynamiques et visites in situ
- Une **diversité de publics** à mobiliser : ensemble des habitants, usagers, citoyens, élus, et des publics à cibler (jeunes, actifs, personnes en situation d'exclusion, scolaires)

# Quelle interaction avec les communes ?

## Un réseau de référents de la participation citoyenne :

- **9 communes actives**
- Elaboration d'un **référentiel** de la participation citoyenne
- Echanges sur les **pratiques** entre professionnels
- Participation active lors de l'accueil des Rencontres européennes de la participation à Rouen en juin 2023
- Développement d'un **programme de formation** en partenariat avec le CNFPT > automne 2023



## Une commission d'élus dédiée à la démocratie participative et à la co-construction citoyenne :

- Missionnée pour co-construire une politique participative métropolitaine
- Définition des orientations métropolitaines en matière de participation citoyenne
- Échanges sur les **pratiques** de chacun, développement d'une **culture de la participation citoyenne** sur l'ensemble du territoire quelle que soit l'échelle > 2020 -2024
- Coélaboration de la **charte métropolitaine de la participation citoyenne** > délibération du 18 décembre 2023



# La charte de la participation citoyenne

**Objectif** : que la participation citoyenne **ne soit plus une option** mais devienne un **principe de base**, dès la phase de conception d'un projet et dans la conduite de l'action publique

## Contenu de la charte :

- Elle pose pour principe de **questionner systématiquement la pertinence d'engager une démarche de participation citoyenne en amont de tout projet, politique ou démarche métropolitaine**
- Elle ouvre un **droit à l'expression directe** : proposer un sujet à la concertation, proposer une idée de projet ou interpeller la Métropole
- La charte s'applique seulement aux projets **sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole**

## Pourquoi une charte de la participation citoyenne ambitieuse :

- Forte **volonté politique**, poser un cadre, s'engager
- Intégrer la participation citoyenne comme une **ressource indispensable** dans la définition des politiques publiques
- Arrêter de vivre la concertation comme une **contrainte**
- Susciter **plus de consensus** sur les décisions prises en impliquant les citoyens le plus tôt possible
- Enrichir la réflexion sur les projets et **améliorer le choix final**
- Favoriser la **compréhension et l'acceptabilité** grâce au dialogue avec les citoyens

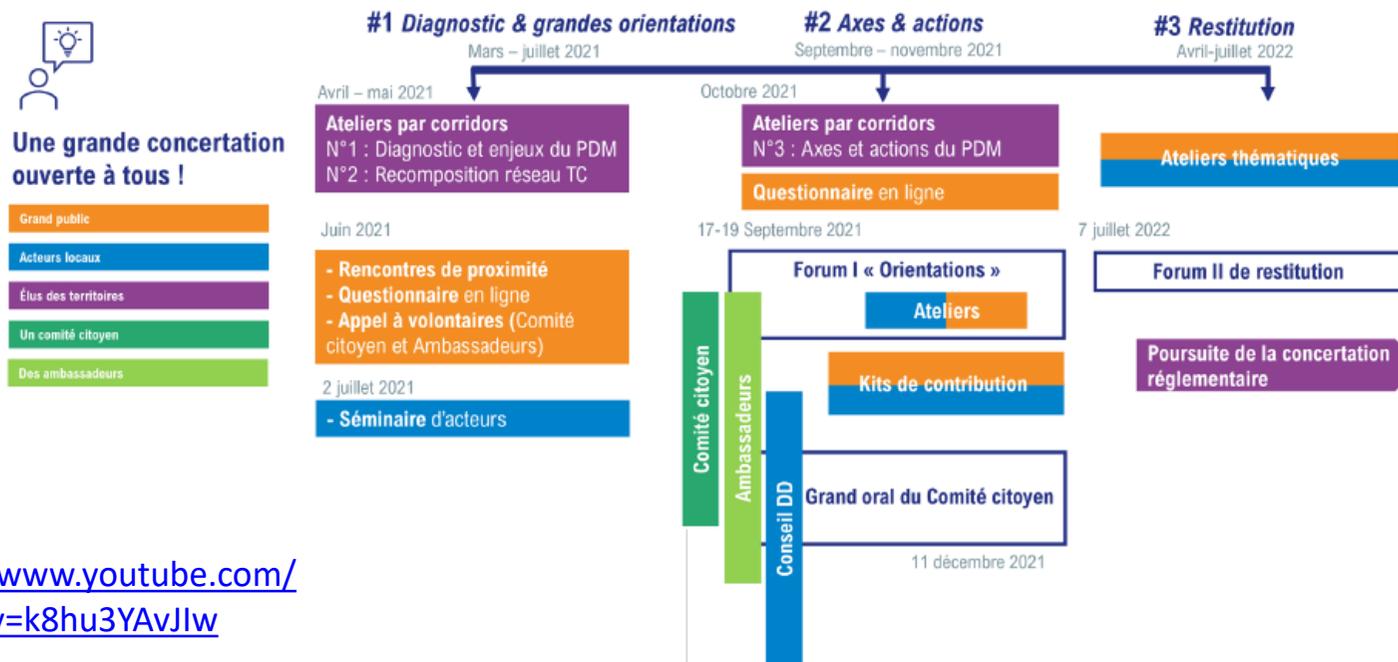


# La participation citoyenne & la mobilité

## Un Comité des Partenaires Mobilité (CPM) inclus au Conseil de Développement Durable (CDD) :

- Instance instaurée par la Loi d'Orientation des Mobilités qui oblige à renforcer le dialogue et la concertation entre les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) et les différentes parties prenantes de la mobilité (usagers, citoyens, représentants de salariés, associations, etc.) > les élus métropolitains ont souhaité inclure le CPM au CDD
- Composé de 67 membres, dont 6 citoyens qui ont fait partie du comité citoyens mis en place dans le cadre de la concertation sur le Plan de Mobilités (PDM) et qui ont souhaité pérenniser leur implication et rejoindre le CPM

## Une concertation pour le Plan de Mobilités (PDM) dépassant le cadre réglementaire :



**MOBILITÉS**  
**ÇA BOUGE!**

## Le Programme Innovations Territoriales pour la Logistique Urbaine Durable (InTerLUD) :

- **Déploiement**, par les **collectivités territoriales** et les **acteurs économiques**, d'**actions volontaires** sur le transport de marchandises en ville, dans le cadre de **chartes** de logistique urbaine durable.
- Le programme **InTerLUD+** remplace InTerLUD depuis l'été 2023 et nous permettra notamment de bénéficier de financement dans la mise en œuvre de deux actions découlant de la charte de logistique urbaine durable.



**Décarboner la logistique du dernier kilomètre**



**Réduire en centre-ville les pollutions liées à la circulation des poids lourds**



**Préserver les espaces publics, régulièrement dégradés par la circulation de véhicules inadaptés**



**Réduire les nuisances sonores au bénéfice des habitants et des visiteurs**



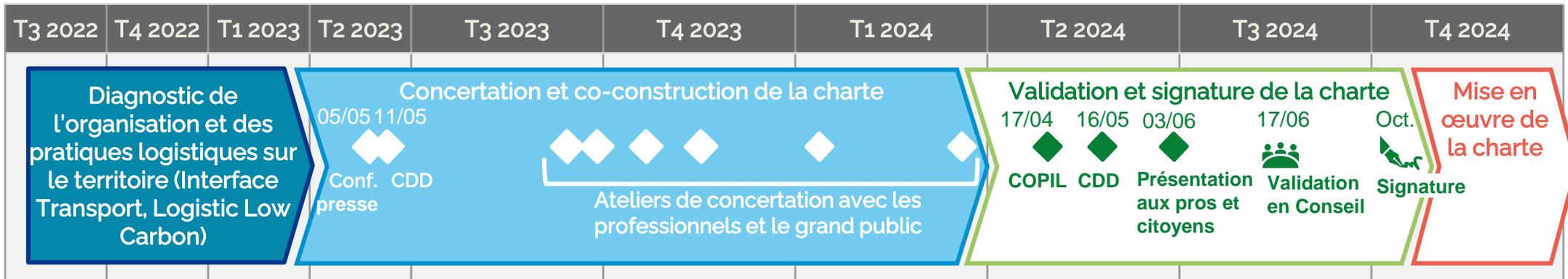
**Développer les modes de livraisons doux (cyclo-logistique), moins bruyants et propres**



**Co-construire une charte de la logistique urbaine durable, qui centralisera la plupart des actions en cours ou à venir**

# La co-construction de notre charte de LUD

La Métropole Rouen Normandie a souhaité déployer des actions volontaires sur le transport de marchandises en ville, grâce à un travail collaboratif entre les collectivités, les acteurs économiques et institutionnels et les citoyens, dans le cadre d'une charte de logistique urbaine durable



# Le bilan de la concertation



 1 questionnaire avec  
164 réponses

 6 ateliers participatifs

 L'association d'une  
quarantaine de  
professionnels



 L'intégration des  
habitants dans cette  
démarche de co-  
construction

 Plus de 120  
personnes  
mobilisées



# Le bilan de la concertation



## FACTEURS CLÉS DE SUCCES

- Le fort **portage politique** de la démarche
- L'**accompagnement du service « Participation et Citoyenneté »** dans la mobilisation des citoyens et du **programme InTerLUD+** dans la mobilisation des acteurs économiques
- L'**ajustement des ateliers** de concertation (**mixité** des groupes en fonction des genres, des âges et du niveau d'expertise) en fonction des observations faites lors des précédents ateliers
- La réalisation d'une **Fresque de la Livraison** afin d'**acculturer** les citoyens et de permettre aux professionnels de se mettre à la place des usagers
- L'organisation d'une **réunion de restitution** et la perspective pour les participants de prendre part à la mise en œuvre opérationnelle des actions

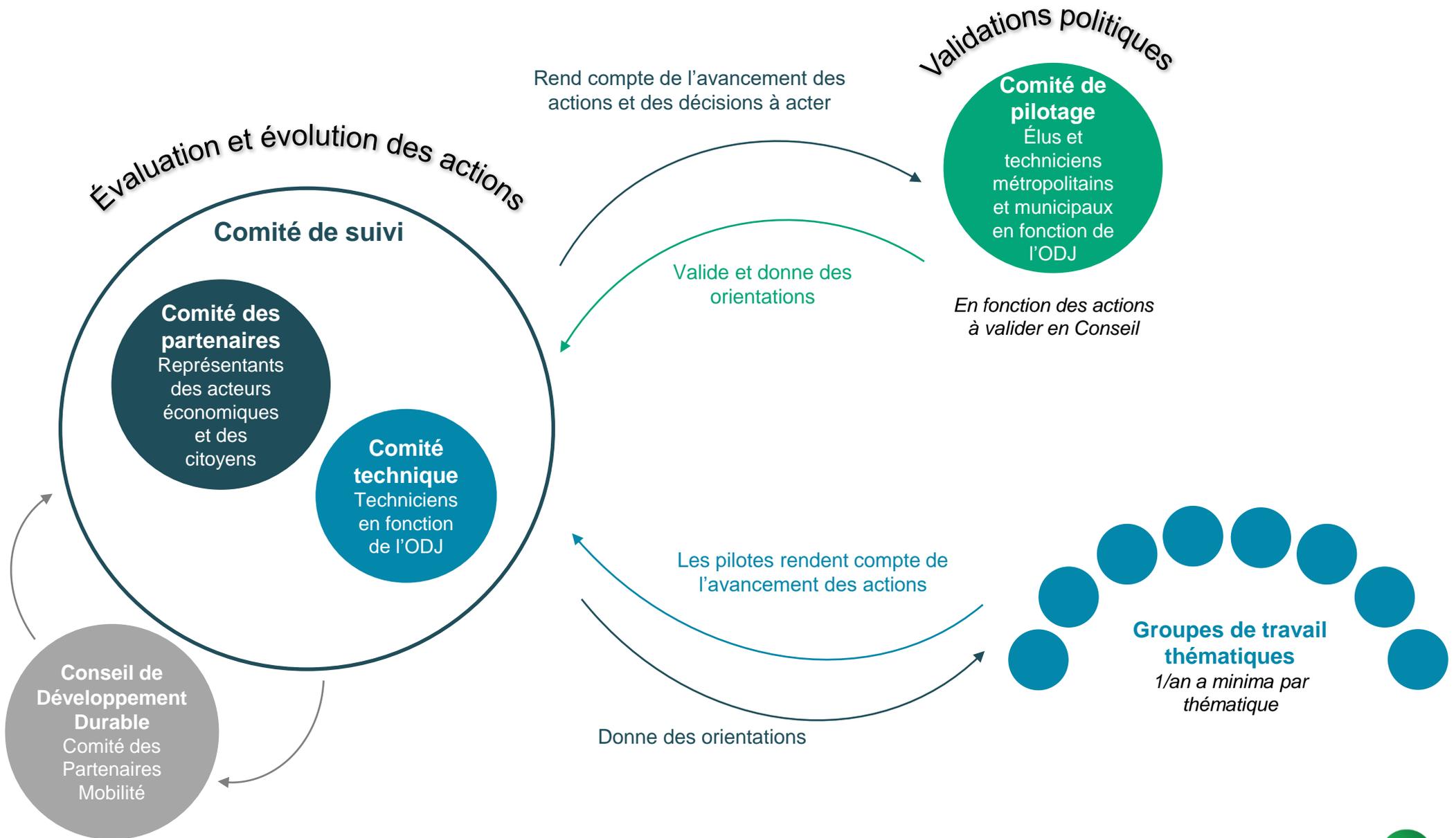


## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Le **décalage du niveau de connaissances** des citoyens par rapport aux professionnels au démarrage du projet
- L'**inadéquation des horaires de travail** à privilégier pour le public professionnel et pour les citoyens
- La nécessaire **adaptation** de la démarche au calendrier et aux **décisions politiques**, qui doivent alors être expliquées aux participants



# Gouvernance / pilotage de la charte de LUD



MERCI POUR VOTRE ECOUTE ATTENTIVE  
Avez-vous des questions?

